

Source : Vu Tu Lap et Taillard C. (1994). Cartographie : A. Le Fur, AFDEC.

Figure 1  
 Les provinces du Vietnam en 1992.





Cette clause a permis de déplacer du Sud au Nord environ 140 000 personnes favorables au régime communiste, mais surtout à ses opposants de se réfugier au sud du 17<sup>e</sup> parallèle. Plus de 900 000 personnes, craignant pour leur vie et pour leur liberté religieuse, ont alors quitté le Nord du pays, soit un millier de protestants, près de 200 000 bouddhistes et de 700 000 catholiques représentant près de 50 % des fidèles du Nord ( Nguyen Khac Vien, 1978)<sup>2</sup>.

Dès août 1954, un pont aérien est mis en place entre Hanoï et Saïgon et des bateaux français et américains effectuent également des rotations pour assurer leur transfert dans les meilleurs délais. Les réfugiés, qui arrivent au nombre de 6 000 par jour pendant les premiers mois, sont hébergés provisoirement dans des centres d'accueil avant d'être répartis dans des zones considérées comme d'importance stratégique et économiquement « sous-développées »<sup>3</sup>. Sur les 207 centres destinés à l'accueil des réfugiés, 50 se trouvent sur les hauts-plateaux et accueillent 88 000 personnes. Ngo Dinh Diem, le chef du gouvernement du Sud, transforme le « Commissariat général aux réfugiés » en « Commissariat général au développement agricole » et décide d'installer ces migrants réfugiés du communisme et considérés comme des partisans du régime de la république du Sud-Vietnam dans des « centres de développement agricole ». Mais l'insécurité croissante, liée à la crainte d'infiltrations Vietcong, poussera Diem à regrouper la population dans des « hameaux stratégiques ».

Un premier bilan de l'opération montre qu'en septembre 1957 les réfugiés avaient défriché 3 400 hectares et les avaient plantés principalement en caféiers, poivriers, théiers, mandariniers, etc.

La période de la seconde guerre d'Indochine, contre les États-Unis, est également marquée par d'importants mouvements de population, tant au Sud qu'au Nord. On estime à environ dix millions le nombre de personnes qui ont été contraintes à se déplacer à cause de la guerre, à la fois des campagnes vers les centres urbains pour fuir les combats

---

<sup>2</sup> On ne dispose pas d'une évaluation précise de la population vietnamienne avant 1979, date du premier recensement.

<sup>3</sup> Rappelons que cette zone avait déjà fait l'objet d'un programme de développement économique sous la colonisation française. Il s'agissait du « Plan de développement économique pour les pays montagnards du Sud du domaine de la Couronne ».



une manière de remplacer ces derniers par des agriculteurs prêts à « reconnaître ce compromis... ou n'ayant pas les moyens de le refuser » (Koninck, 1993 : 138).

La création des « nouvelles zones économiques » sera le dispositif principal de ce programmé de redistribution de la population. À son propos, T. Rambo risque un rapprochement entre la politique de Washington concernant l'ouest américain au XIX<sup>e</sup> siècle et la manière dont Hanoï perçoit le potentiel de développement des hauts-plateaux. Selon cet auteur, il y aurait d'importantes similitudes entre les manières dont les dirigeants se seraient représentés ces espaces : de vastes étendues habitées par une poignée de nomades, des terres fertiles susceptibles d'être transformées en territoires agricoles prospères grâce à l'intervention ici des colons « blancs », là des colons kinh (Rambo, 1995)

L'objectif du second plan quinquennal (1976-1980) est de répartir quatre millions de personnes sur l'ensemble du territoire, dont près de la moitié pour défricher un million d'hectares de nouvelles terres qui doivent être transformées en zones spécialisées dans les cultures industrielles.

Le plan prévoit de déplacer 1 600 000 personnes de Ho Chi Minh Ville (HCMV) vers les zones rurales et les nouvelles zones économiques des hauts-plateaux (Lam Dong, Dac Lac, Gia Lai-Kontum) ainsi que la province de Song Be, 1 200 000 du Fleuve Rouge vers le delta du Mékong et les hauts-plateaux et 300 000 vers la moyenne et la haute régions (Vinh Phu, Yen Bai, Lao Cai), 900 000 personnes du Nord et des provinces littorales du Centre vers les hauts-plateaux et la partie montagneuse de chaque province<sup>7</sup>. Le coût de ce programme ambitieux est évidemment élevé car il faut défricher et préparer les terres pour la mise en culture, construire les maisons, fournir aux paysans des outils et créer des infrastructures. Or, le Vietnam réuni manque de fonds, l'aide étrangère obtenue étant inférieure aux prévisions (Pottier, 1982 : 106).

Seulement 1 500 000 personnes sur les quatre millions prévus auraient été effectivement réparties sur l'ensemble du territoire au cours du

---

<sup>7</sup> Durant cette période, 34 migrants dirigés sur 100 l'ont été vers les hauts-plateaux.





1976 à 1986, la population s'accroît dans cette zone au rythme de 6 % l'an.

La fin de la décennie est marquée par une modification dans l'organisation des migrations dirigées. Une résolution adoptée en 1989 précise que la gestion des fonds pour l'emploi et la redistribution de la population ainsi que pour la création des KTM doit faire désormais l'objet d'une gestion décentralisée. Autrement dit, il revient aux instances locales (provinciales en l'occurrence) de la prendre en charge (Pham Do Nhat Tan, 1993 : 4-10) en ajoutant leurs fonds propres à ceux consentis par le gouvernement central. Cette nouvelle disposition va avoir pour effet de renforcer le rôle des organismes qui ont une responsabilité dans le développement socio-économique et qui désormais seront un maillon essentiel de cette politique.

Le début des années 1990 se caractérise par la poursuite du programme de migrations organisées pour la construction des « nouvelles zones économiques ». Sur l'ensemble du pays, 153 000 personnes se seraient déplacées au cours de l'année 1991 dans le cadre d'un projet de migration organisée ; elles auraient été 210 483 en 1992 et 164 814 l'année suivante. Concernant les hauts-plateaux, les chiffres avancés sont de 9 380 en 1991, 16 256 en 1992 et 8 693 en 1993 (*Statistical year book of labour-invalids and social affairs*, 1993 ; tabl. 1 et 2).

### *Les déplacements spontanés vers les « nouvelles zones économiques »*

Le phénomène le plus significatif pour les années 1990 est certainement l'essor prodigieux des migrations spontanées.

Elles concernent tout particulièrement les provinces des hauts-plateaux qui deviennent, avec les deux métropoles Hanoi et HCMV, la principale zone d'attraction : entre 1990 et 1995, environ 144 000 personnes se seraient installées à Lam Dong hors de tout programme, à raison de 20 000 chaque année (pratiquement la population d'un district comme Cat Tien en 1989) (figure 2). Pour les quatre provinces des hauts-plateaux, on avance le chiffre de 75 000 personnes en 1992 (Pham Do Nhat Tan, 1993) ; rapporté aux 16 256 qui seraient venues dans le cadre des migrations organisées, on a immédiatement une idée de l'importance du phénomène et de son impact socio-économique.

## 1991

Provinces	familles	travailleurs	personnes
<b>Hauts-plateaux</b>			
immigration	1 900	4 557	9 380
émigration	310	591	1 437
<b>Lam Dong</b>			
immigration	600	1 965	2 900
émigration			

Tableau 1  
Résultats  
de la migration  
en 1991 et 1992.

## 1992

Provinces	familles	travailleurs	personnes
<b>Hauts-plateaux</b>			
immigration	3 216	7 109	16 356
émigration	1 465	3206	7035
<b>Lam Dong</b>			
immigration	1 691	3 758	8 582
émigration	215	552	864

Sources : Statistical year book of labour-invalids and social affairs, 1993 : 78.

Provinces	Projets réalisés	Projet d'investissement*	Fonds réellement dépensés*	Nombre de travailleurs planifiés	Nombre de travailleurs installés
Total hauts-plateaux	18	234 218	25 654	74054	21 175
Lam Dong	6	90 692	6 136	24786	11 426
Gia Lai	4	52 027	5 520	18484	2 014
Kon Tum	4	32 111	5 724	10184	2 369
Dac Lac	4	59 388	8 274	20600	5 366

Sources : Statistical year book of labour-invalids and social affairs, 1993 : 74.

(\*) en millions de « dôngs ».

Tableau 2  
Programmes de migration dirigée réalisés en 1993.

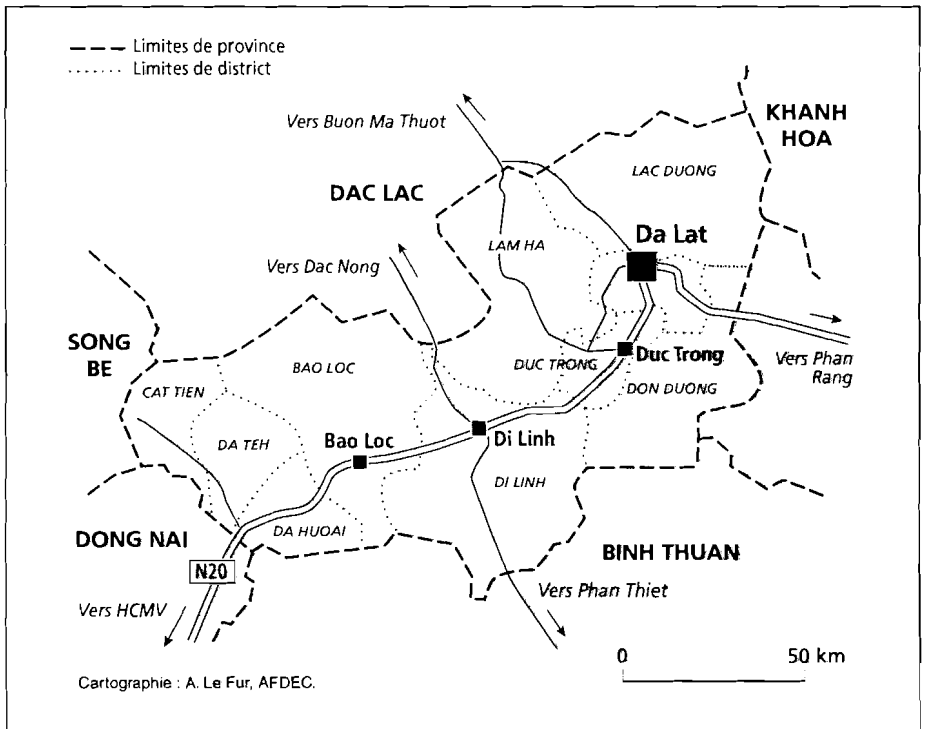


Figure 2  
Province de Lam Dong.

Les modifications du découpage administratif des provinces témoignent de l'augmentation continue de la population, du fait notamment des migrants spontanés. Ainsi, au Dac Lac, un district serait créé tous les deux ans. À Lam Dong, la division en décembre 1996 du district de Bao Loc en deux nouveaux districts, Bao Loc et Bao Lam, reflète cet accroissement extrêmement rapide sous les effets conjugués des migrations dirigées et spontanées (la figure 2 de la province n'intègre pas ces redécoupages récents).

Les migrants qui s'installent à Lam Dong viennent des provinces montagneuses du Nord (Cao Bang et Lang Son)<sup>8</sup>, des provinces deltaïques (Nam Ha, Thai Binh), de la province Thanh Hoa et des provinces côtières du Centre comme Quang Ngai. La raison majeure

<sup>8</sup> Les « minorités ethniques » du Nord fournissent un contingent élevé de migrants.









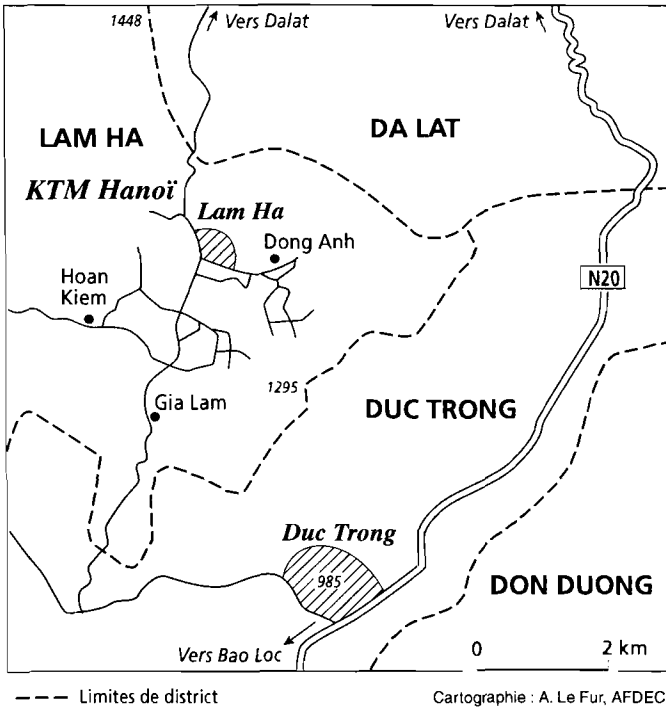


Figure 3

KTM Hanoi, « une nouvelle zone économique »  
du district Lam Ha.

cultures industrielles. La mise en culture proprement dite s'effectue ensuite dans le cadre de coopératives. Parmi ceux qui ont participé au défrichage, certains décident de se fixer sur place et sont rejoints par leur famille tandis que d'autres préfèrent continuer cette tâche dans les « nouvelles zones économiques » planifiées par les autorités.

En 1979, la Compagnie de sériciculture de Lam Dong est créée pour encadrer l'activité des sériculteurs des districts de Duc Trong, Lam Ha, Di Linh, Don Duong et piloter plus efficacement la création des KTM, car il est clair que les objectifs du plan seront difficilement atteints.

Malheureusement, aucun système d'irrigation des plantations de mûriers n'a été prévu alors qu'il serait nécessaire pendant la saison sèche qui va de décembre à mai. En conséquence, la productivité des



mûriers est faible pendant les cinq mois de l'année où les sériciculteurs utilisent des races de vers à soie performantes<sup>15</sup> et elle est en revanche élevée lorsque le rendement en soie est le plus faible. Le choix de la localisation de cette KTM vouée à la sériciculture n'a donc pas été judicieux. L'échec de cette KTM orientée vers la sériciculture tient également, comme on l'a vu précédemment, aux difficultés d'adaptation des paysans, elles-mêmes liées à une mauvaise préparation des déplacements et des installations, les autorités n'ayant pas accordé les fonds nécessaires pour créer les équipements de base, ni assuré, comme elles s'y étaient engagées, la subsistance des sériculteurs pendant la période où ils ne pouvaient s'autosuffire.

Le nombre de personnes déplacées du Nord vers le Sud au cours du second plan est, on l'a vu, nettement inférieur aux objectifs initialement fixés. La réalité n'est donc pas à la mesure du volontarisme des dirigeants : contrairement à ce qu'affirme la presse, il n'y a pas eu « affluence des jeunes au Tay Nguyen » (*Vietnam*, 1978) pour l'édification des « nouvelles zones économiques ». Tirant la leçon de cet échec relatif du second plan mais ne renonçant pas pour autant au projet de redistribution de la population, le gouvernement décide au début des années 1980 de faire porter l'effort de colonisation agricole sur les zones proches des axes routiers et des agglomérations importantes, donc plus faciles à aménager.

De part et d'autre de l'axe constitué par la nationale 20 qui relie Ho Chi Minh Ville à Da Lat, sont donc ouvertes des KTM : entre Di Linh et Da Lat est établie la KTM T. P.<sup>16</sup> ; Ho Chi Minh Nille au Nord de Di Linh, la KTM Da Lat destinée à soulager la ville voisine de son excédent de population et, entre Bao Loc et Di Linh, la KTM Ha Son Binh, du nom d'une ancienne province du Nord partagée depuis 1992. Une « nouvelle zone économique » édiflée entre Di Linh et Bao Loc prend le nom de Ha Nam Ninh, les migrants qui s'y sont installés (Koninck *et al.*, 1996) étant originaires de la province du même nom<sup>17</sup>.

<sup>15</sup> En saison sèche, la longueur du fil est de 900 à 1000 m tandis qu'en saison des pluies elle est de 600 à 900 m.

<sup>16</sup> TP pour Thanh Pho = ville.

<sup>17</sup> Ha Nam Ninh a été divisée en 1992 en deux provinces : Nam Ha et Ninh Binh. Le 6 novembre 1996, Nam Ha a été à nouveau partagée en deux nouvelles provinces, Ha Nam et Nam Dinh.









critique rendant impossible son démantèlement sous peine de déclencher une crise sociale dans cette localité des hauts-plateaux dont l'essor est indissociable du développement de cette filière agro-industrielle. Ainsi, en 1993, Viseri contrôle 32 établissements, à savoir un centre de formation aux techniques agricoles et séricicoles, une compagnie pour les transferts de technologie, des fermes d'État, des filatures, des égreneuses, un centre de contrôle de la soie, des entreprises chargées de l'achat des cocons et de la vente de la soie, une unité de production de fertilisants, une usine de fabrication d'équipements industriels, une usine de tissage, une entreprise de construction, une entreprise de transport, un hôtel, une usine d'embouteillage sans compter des participations à plusieurs *joint-ventures*. Viseri est liée à Bao Loc comme l'a été, en France, l'entreprise Schneider à la ville du Creusot.

Jouer un rôle dans l'effort de « colonisation séricicole » est pour cette entreprise un moyen de renforcer son emprise territoriale et assurer sa pérennisation. Les terres proches de la N 20 (route d'intérêt national et régional) et celles qui entourent Bao Loc, le chef-lieu du district où se trouvent les services éducatifs, sociaux et administratifs étant déjà conquises, Viseri ouvre donc de nouveaux fronts pionniers dans des zones éloignées, d'un accès extrêmement difficile, présentant une insuffisance d'infrastructures... Si les instances administratives locales et centrales ont pour vocation de financer ces infrastructures – ce qu'elles ne font pas vraiment faute de moyens et probablement de volonté politique –, il est du ressort de Viseri d'effectuer le défrichement des terres, de fournir les intrants, de prendre en charge le transport des cocons jusqu'aux usines et d'apporter une assistance technique, ceci grâce à des financements publics mais aussi, et en principe de plus en plus, sur ses ressources propres, provenant de la progression de son activité commerciale.

Or, contrairement à ce qui était prévu, la modernisation de l'outil industriel ne s'est pas accompagnée automatiquement d'un développement des échanges. Viseri ne parvient pas à écouler la soie grège qui sort de ses filatures automatiques car elle ne possède pas la maîtrise de la qualité recherchée par les clients européens. Le stock augmente et l'entreprise accuse un déficit commercial croissant. Profitant de leur autonomie gestionnaire, ses dirigeants prennent le risque d'investir une partie des aides publiques destinées à la poursuite de la



et de Bao Loc parce qu'elles sont les plus faciles à mettre en culture et que le coût des infrastructures est moins lourd, puis on dessine des figures concentriques en s'éloignant au fur et à mesure du centre.

### *Les cadres, des sériciculteurs aisés*

Parmi les sériciculteurs qu'on peut ranger dans la catégorie des paysans « aisés », on retiendra en premier lieu les anciens cadres (souvent aussi anciens militaires) des fermes d'État. Ils sont nombreux à cultiver les terres des fermes d'État de Bao Loc et à avoir profité de la distribution des parcelles qui est intervenue après 1988. Le cas de Mr N., un sériciculteur installé sur les terres de la ferme d'État Kohinda, est à cet égard particulièrement édifiant. Originaire du Nord, cet ancien militaire a participé au défrichement du district de Lam Ha en 1977, puis a été membre d'une coopérative séricicole qui s'est rapidement effondrée. Au début des années 1980, il est sur le secteur de Bao Loc où il encadre le défrichement des futures plantations de mûriers pour la ferme d'État Kohinda. Après avoir construit une habitation rudimentaire, il peut enfin faire venir sa famille restée au Nord. Son statut de cadre et ses bonnes relations avec les responsables de Viseri lui permettent d'obtenir un prêt pour commencer son activité – de manière générale, les paysans, faute de répondants, n'ont pas accès aux prêts<sup>19</sup>. Lors de l'adjudication des terres de Kohinda<sup>20</sup>, une vaste parcelle de sept hectares sur laquelle se trouve déjà sa maison lui est attribuée. Officiellement, la répartition des terres tient compte de la taille de la famille et de ses capacités de production, mais il est évident que d'autres facteurs entrent en jeu et que l'attribution de parcelles à fort potentiel agronomique est souvent arbitraire. Celle qui échoue à Mr N. est extrêmement bien située, à trois kilomètres seulement de Bao Loc, irrigable et pourvue de deux petits étangs. Il remplace d'abord sa maison en planche par une maison « en dur »,

<sup>19</sup> La Banque d'État vietnamienne a récemment créé une *Caisse des prêts aux taux d'intérêt préférentiel* destinée aux paysans les plus pauvres.

<sup>20</sup> Comme d'autres fermes d'État, Kohinda a désormais comme fonction de fournir des services techniques aux sériciculteurs. Elle se charge en l'occurrence de l'examen microscopique des chenilles afin de s'assurer que l'élevage n'est pas touché par une maladie, de la fourniture des plants de mûriers et graines et de la collecte des cocons pour Viseri.



puis construit un bâtiment indépendant pour l'élevage des vers à soie. En 1995, sa maisonnée compte sept personnes actives (enfants et conjoints adultes) qui travaillent tous sur l'exploitation. Avec près de deux hectares de mûriers qui lui permettent de produire environ une tonne de cocons par an dont le rapport, selon le cours, va de 1500 à 2 500 USD (16 500 000 dôngs à 27 500 000 dôngs), un élevage de poissons qui fait entrer environ 500 USD supplémentaires (5 500 000 dôngs), un jardin, une basse-cour, deux cochons... ses revenus bruts se situent entre 2 000 et 3 000 USD par an, sans compter la part importante d'autoconsommation. Le nombre de pièces, le confort et l'équipement de la maison sont des indices de la « réussite » qu'affiche volontiers Mr N.

D'autres anciens cadres passés au secteur privé connaissent des conditions de vie semblables : disposant d'un droit d'usage de longue durée sur la terre et dégagés de tout contrat de production avec Viseri, ils habitent également une maison « en dur » avec cour cimentée et toit de tôle, possèdent une mobylette, un poste de télévision... Tous font jouer à plein la concurrence entre le secteur d'État représenté par Viseri et le secteur privé, aussi bien en ce qui concerne l'approvisionnement en œufs de vers à soie que la vente des cocons. Ils constituent d'ailleurs la vitrine de Viseri ; l'entreprise les met en avant dans des reportages auto-promotionnels diffusés à la télévision vietnamienne et c'est vers eux qu'elle dirige les investisseurs étrangers qu'elle veut séduire.

S'il est évident que les disparités entre les budgets des familles trouvent une explication dans le dynamisme de leurs membres, il faut également prendre en considération certains privilèges qui sont attachés aux personnes appartenant à l'encadrement de Viseri, notamment en ce qui concerne les attributions foncières.

Tous les sériculteurs du secteur ne connaissent donc pas le même sort, leur capacité de production et par conséquent leur niveau de revenus étant fonction de la qualité et de l'étendue de leurs terres. Dans ces conditions, il existe un seuil au dessous duquel une famille peut seulement assurer sa reproduction sans pouvoir envisager d'accroître ses ressources. En revanche, au dessus de ce seuil, grâce à ses possibilités d'épargne, elle va acheter un droit d'usage sur des parcelles de façon à agrandir son exploitation. Il existe en effet depuis le début de la décennie un marché de la terre (Tria Kerkvliet, Porter, 1995 :



Le nombre de foyers possédant une moto et des équipements domestiques est faible.

Lorsque ces familles se sont installées, Viseri, qui administrait ces terres, a attribué à chacune une parcelle défrichée ainsi qu'une somme forfaitaire lui permettant de vivre pendant les six premiers mois. En contrepartie, le sériciculteur « public » doit livrer à Viseri une quantité de cocons calculée sur la base du rendement moyen de la « boîte » ou du « carton » de graines (variant entre 10 et 20 g) dont cette dernière lui a fait l'avance. Il peut cependant écouler librement la part de production qui excède la livraison obligatoire, que ce soit auprès de Viseri ou de tout autre filateur privé. De son côté, Viseri s'est engagée à lui payer les cocons à un prix « garanti » (26 000 dôngs soit un peu plus de deux dollars). La raison officiellement avancée par les responsables est qu'il s'agit d'une mesure destinée à inciter les paysans à venir à Bao Loc, mais les filateurs privés proposent une autre interprétation qui au demeurant n'est pas exclusive de la précédente : Viseri chercherait à les éliminer en les contraignant à s'aligner sur un prix d'achat qu'en tant qu'entreprise d'État, soutenue par des subventions compensatrices, elle peut se permettre de pratiquer, ce qui n'est évidemment pas le cas des filateurs privés dont l'activité est régulée par le marché.

Ces contrats ont néanmoins mis Viseri en difficulté, le gouvernement étant de plus en plus exigeant quant à la rentabilité du secteur public, alors que l'entreprise s'est trouvée confrontée d'abord à la perte de son marché d'Europe de l'Est, puis à la mévente de sa production pour des raisons de qualité et, enfin, à une baisse du cours international de la soie<sup>24</sup>. Elle cesse alors de payer comptant les sériciculteurs, les retards de paiement allant de un à six mois. La suppression des prix garantis décidée par le gouvernement dans le cadre du passage au marché sert les intérêts de l'entreprise qui fait jouer cette disposition pour se délier du contrat. Elle porte en revanche préjudice aux sériciculteurs « publics », tenus par des livraisons obligatoires alors que Viseri achète désormais les cocons à un prix de plus en plus bas et ne paie plus ses achats à la livraison. Motivés pour participer à un

---

<sup>24</sup> La Chine, détentrice d'un quasi monopole d'exportation, pratique en effet une politique de *dumping* visant à contrecarrer les projets de développement séricicole dans des pays susceptibles de devenir des concurrents.









